

# CONSEIL du TERRITOIRE



## Compte Rendu du Conseil du 8 Janvier 2022

### Présents

- Ligue : Claire Brunet, Jean Luc Baudet, Armand Griffon, Pierre Solère
- Comités : Gérard Pottier (05), Krikor Bozouklian (13), Martine Perlin (83)

### En visio :

- Perrine Paul (Ligue),
- Marie Laure Fenasse (06), Gil Erario (04)

### Invités :

- Pascal Bouchet (Ligue) en présentiel
- Patrick Fenasse (06) en visio

### I/ Infos diverses :

De bonnes nouvelles sur la progression des licenciés avec une récupération de 50% sur le retard 2019/2020. Le CA de la Ligue prévu en présentiel à Miramas sera annulé pour cause sanitaire et se fera en visio.

Le BD Fédéral de vendredi 7/01/22 a pris un certain nombre de décisions :

- Nouvelles mesures sanitaires : 12/16 en pass sanitaire, passage au pass-vaccinal pour les + âgés .
- Report des Inter Pôles féminins,
- Stage National repoussé également
- Maintien des championnats.
- Maintien des Inter Comités. But : continuer la vie dans les clubs.

Un point sur les Pass-sports a été envoyé par Jean Luc. Le Hand se situerait en 6/7<sup>ème</sup> position par rapport aux autres sports. Pour le Hand on serait à 83% de nos clubs en Paca et environ 75% au plan National à avoir utilisé l'outil. Il reste encore un délai sur la date butoir de Février, d'autres demandes vont arriver. L'opération sera reconduite en 2022.

Le Pôle Territorial garde la main pour la gestion du CTI tout en respectant les prérogatives de chacun.

Un référent « Digitalisation Territoriale » a été sollicité sur le Territoire : Ce sera Krikor Bozouklian qui assurera ce rôle en lien avec Véronique Allard Latour.

Pour la communication des améliorations sont en cours, en lien avec le Comité 13.

Il faut penser à rentrer les salariés dans Gesthand.

Les rencontres régionales « Hand ensemble » à Chateaufort les 2/3 décembre ont été une belle réussite. Bravo au club du COC, au Comité 84 et à l'équipe de développement Ligue pour cette organisation qui a rassemblé de nombreux participants et partenaires ainsi que des scolaires durant les 2 jours de l'événement au Complexe Sportif Coubertin.

### II/ Ressentis dans les Comités :

**Pour le 04** des inquiétudes dues au manque de championnats conséquents car peu d'équipes enregistrées cette saison. Comment mettre en place une formule territoriale qui permettrait de répondre à la problématique. A noter aussi un manque de dirigeants auquel il faudra répondre la saison prochaine. Sans doute due à la pandémie. Nécessité de rencontrer les responsables de structures. Cédric et Doriane sont actifs sur le Comité.

Pour Jean Luc, cette démarche pour les championnats est intéressante car elle est dans la droite ligne de la démarche du Contrat Territorial à partir d'un diagnostic. Il faudra être plus précis sur les chiffres et bien sûr envisager des ouvertures territoriales pour répondre aux problématiques. Pour ce qui est du manque de dirigeants il est aussi lié à la perte de licenciés dans les catégories 12/16 ans

**Pour le 05**, moins 25% depuis 2019/2020, c'est en bonne voie. Voir club par club. 2 salariés qui bossent bien ensemble et en lien avec le salarié du 04 : le 05 prend en charge la filière garçons et le 04 celle des filles. Quelques relations à améliorer. Des actions en direction du milieu scolaire par les clubs (St Bonnet, Embrun, Gap, Savines...), mutualisation aussi avec le Comité Drôme Ardèche sur la vallée de la Méouge, avec en projet construction d'un terrain de Beach et d'un gymnase et pérennisation d'un emploi. Le Comité 05 prend en charge le soutien aux écoles des communes 05 et relance le club de Laragne, itou pour le 04 avec Sisteron. Une réflexion commune Territoriale doit être lancée pour avancer sur cette question des championnats alpins.

**Pour le 06**, Le retour des licenciés est très encourageant avec des chiffres comparables à 2019/2020 et même quelques clubs au-dessus. Quelques collectifs perturbés par les cas Covid. Bonne configuration des championnats en lien avec le 83, des poules communes. Les CPS se passent bien, les pro de clubs vont se retrouver dans une prochaine réunion pour préparer l'avenir. Au niveau événementiel ça suit son cours, le beach a été annulé. Une prochaine réunion pour l'organisation du beach, du hand ensemble et du snow-hand est prévue. Ça fonctionne mieux qu'on pouvait le craindre. Il faut rattraper quelques rencontres mais on trouvera des solutions.

**Pour le 13**, en progression / à 2020/2021 + 12% mais en perte de 14% par rapport à 2019/2020. Les compétitions tournent bien, les clubs fonctionnent bien. L'équipe est assez confiante. Pour le secteur scolaire ça fonctionne bien grâce à une équipe motivée avec l'apport également d'un apprenti sur le Comité. Une formation a été organisée pour les enseignants du primaire. Le Minot Hand Folies a été planifié sur 2 sites, Châteauneuf et Marseille. Une bonne relation avec le nouveau Directeur Départemental UNSS. Une réflexion est de relancer un championnat corporatif, les sapeurs-pompiers, la BNP, les marins pompiers, Eurocopter et peut-être d'autres sont sur les rangs.

Suite à la demande des sapeurs-pompiers du 13, un éducateur du 13 sera proposé pour les accompagner dans leur préparation aux championnats de France sous forme d'échanges de services. Contact avec RMC pour un retour du Pass vaccinal mais trop tôt pour en parler.

Question : Comment mesurer l'impact de nos actions scolaires événementielles?

Il faut faire des constats en terme de licences prises ensuite dans nos clubs, cet outil existe dans Gesthand. Pas toujours simple quand des écoles ne veulent pas donner les listes de noms des élèves.

**Pour le 83** : Des efforts productifs pour récupérer les licenciés manquants. Le tour des clubs a été fait et il nous faudra agir pour répondre aux besoins. Une action sur notre salariée administrative est en cours sur ce projet. Des actions ont été demandées par le Département pour monter des animations sportives pendant les vacances scolaires mais sans moyens supplémentaires.... Le privé s'est désengagé. C'est bien d'avoir été sollicité mais nécessaire d'aller plus loin en terme de ressources. Très peu d'employés dans les clubs, peu d'apprentis (3 ou 4 seulement, mais qui ont terminé et qui n'ont pas forcément un impact sur les bassins). Il faut faire évoluer l'état d'esprit de certains dirigeants pas suffisamment enclin à créer des emplois. Les championnats tournent en lien avec le 06. Malheureusement les tournois de Hand à 4 de ce week-end ont été annulés pour cause sanitaires. Il faut mettre en perspective le CTI.

**Pour le 84** belle progression car seulement 250 licenciés de moins d'avant Covid. De belles progressions dans les clubs. Seuls deux clubs sur 21 sont légèrement en retard (moins de 13 licenciés pour chacun). Grosse augmentation en catégorie U12 200% d'augmentation grâce aux J.O et à nos actions dans les écoles. L'objectif maintenant est de pérenniser et fidéliser. Des difficultés en filière féminine pour les championnats départementaux. Attention aux demandes d'avis aux clubs pour participer aux championnats territoriaux, il vaut mieux que la décision soit du ressort des comités dans l'intérêt général. Questionnement sur la mixité dans les compétitions moins de 11 ans et moins de 13 ans pour relancer la filière féminine. Réflexion notamment à partir des U13 afin de supprimer la mixité. Gros travail sur les écoles d'arbitrage à remettre en route. Pérenniser notre projet d'intervention dans les Ecoles et fidéliser les nouveaux licenciés. Pérenniser les apprentis pour soutenir le développement des clubs. Le C84 incite à faire des contrats de travail même de courte durée, 3h, 6H, pour certaines missions. Le contrat en CDD ou CDI cesse à la fin de la mission ou peut être interrompu si baisse d'activité. Pour la section sportive d'Aubanel, une intervenante a un contrat de 2h saison avec perspective d'augmentation la saison prochaine.

Pour la demande d'ouverture de Section Sportive à Cavailon, le Comité et le club, en liaison avec les enseignants continuent à travailler pour obtenir son ouverture : création d'une section UNSS au sein de l'association sportive en collaboration avec un jeune collègue.

Un club a saisi le C84 pour un cas de dysphorie de genre.

Jean Luc rebondit sur la relance des Ecoles d'arbitrage et sur la liaison avec le CTI.

Armand évoque les aides aux apprentis, 1000€ sur les clubs qui ont un apprenti, 1500€ pour ceux qui en ont 2, 2000€ pour ceux qui en ont 3. Pas d'apprentis titre 4 dans le 06.

Préparer des livrets Minots Hand Folies pour justifier nos actions. Relancer la gratuité des accompagnateurs

de JAJ, 2 par club.

Difficulté pour suivre les diplômés des cadres techniques quand ils mutent. Penser aussi à la prolongation des validités de diplômes pour cause COVID. Il faut que l'on fasse un effort pour rentrer les techniciens et les salariés dans Gesthand. Le BD fédéral a voté la prolongation des validités de diplômes pour cause COVID jusqu'en 2023. Il faut que l'on rentre les recyclages dans gest'hand et que la fédération résolve le problème des animateurs d'école d'arbitrage qu'il faut rentrer 2 fois dans « techniciens » et « juges » mais Stéphanie Gineste, en charge du dossier, n'a pas la main pour le faire.

## 2/ Inter Comités

- Bilan Inter Comités Cavaillon et La Crau des 18/19 Décembre à La Crau (Masculins) et Cavaillon (Féminines):

2 journées qui ont permis de rassembler les jeunes de génération 2007 masculine et féminine le samedi et 2008 féminine le dimanche.

Des organisations « au cordeau » par les clubs d'accueil, les responsables des Comités et le la Ligue pour répondre aux objectifs techniques, sportifs, arbitraux et conviviaux mais aussi pour renforcer le service aux clubs et la formation grâce aux interventions de membres des Commissions Intégrité et CTA. 50 animateurs d'Ecoles d'arbitrage de clubs ont été réunis pour échanger et recevoir des informations et documents utiles à leur fonctionnement. Un protocole de respect a été proposé lors de ces journées et sera proposé à la COC territorial pour nos championnats afin de prévenir les déviances comportementales encore trop malheureusement observées sur nos terrains.

Pour les JAJ :

- 1 binôme T3 proposé à l'accession T2
- 1 binôme T3 potentiel T2 mais doit être revu en stage
- 5 binômes T3 qui seront en stage pour perfectionnement
- 1 binôme JAJ club proposé à l'accession T3

A Cavaillon, pour les 2008, les familles présentes ont été réunies pour recevoir toutes les informations utiles au parcours de sélection de leurs enfants. Les cadres techniques des équipes ont été rassemblés pour recevoir des informations sur le dispositif arbitral concernant la formation des JAJ et la nécessité d'associer la formation des JAJ à celle des joueurs.

Pour les féminines en compétition officielle le dimanche, classement après le premier tour : 13, 83, 06, 84, 04/05.

- Les rencontres régionales à venir pour les 2008 (Année N):
  - Masculins :
    - 1<sup>er</sup> tour le 5/6 Février 2 tournois triangulaires
      - Nice, gymnase de St Martin du Var, samedi 5 Février tournoi entre 06, 83 et 84
      - Marignane, gymnase St Pierre dimanche 6 Février entre 13, 04/05 et Corse
    - 2<sup>ème</sup> tour les 18/19/20 durant le stage de St Maximin, formule à préciser si stage maintenu
  - Féminines : 2<sup>ème</sup> tour le 6 Février à St Maximin. Toutes les équipes se rencontrent comme au 1<sup>er</sup> tour à Cavaillon
- Le tour Inter Régional « Excellence » des 17/18 Avril 2022, qualificatif à la Finale Nationale (Orléans (5/6 Juin 2022)
  - Le club de Cavaillon, en lien avec le Territoire accueillera cet événement qui rassemblera 8 équipes masculines issues de l'Aura, l'Occitanie et la PACAC
  - La poule sera établie par la FFHB et sera connue vers la fin février.
  - Les conditions logistiques et en ressources humaines semblent réunies pour l'organisation de cet événement à Cavaillon, complexe sportif ROSA PARKS.
  - Un COPIL d'organisation rassemblant les représentants concernés (Club de Cavaillon, Comité 84, Ligue, HFM, Commissions Territoriales) doit être constitué pour préparer et assurer la réussite de cet événement. Ce sera l'occasion de prévoir des séquences de formation et de développement pour habiller la manifestation.
- Le tour Inter Régional « Trophée » du 8 Mai 2022
  - Le club de GAP, en lien avec le Territoire accueillera l'événement qui regroupera les équipes non qualifiées au tour National. La poule sera établie par la FFHB et sera connue vers la fin février. Il est possible que masculins et féminines soient regroupés sur le même site en fonction des engagements enregistrés.

Les conditions logistiques et en ressources humaines semblent réunies pour l'organisation de cet événement à GAP (3 à 4 gymnases possibles)

Un COPIL d'organisation rassemblant les représentants concernés (Club de GAP, Comité 05, Ligue, HFM, Commissions Territoriales) doit être constitué pour préparer et assurer la réussite de cet événement. Bien que sur 1 journée, ce sera aussi l'occasion de prévoir des séquences de formation et de développement pour habiller la manifestation.

Le Conseil du Territoire remercie les clubs d'accueil de ces événements car ils permettent de réaliser nos projets Territoriaux tout en rayonnant à travers la PACA.

### **3/ Conseil Territorial Individualisé (CTI)**

Nous devons préparer la signature de la convention avec la FFHB pour les subventions 2022 dans le cadre du Contrat Territorial Individualisé. Les actions enregistrées seront celles de la saison 2021/2022.

Pour cette saison, le montant d'aide prévu est le même que celui du PACTE 2021, soit une enveloppe de 2 millions d'Euros pour tout le Territoire National (Métropolitain : 1 700 000€ et Ultra Marin : 300000€). Pour la PACA le montant prévu est de 138969€ réparti en 60% de part fixe et 40% de part variable pour réaliser des objectifs inscrits dans la note d'orientation :

- Performance sportive (PPF sportif et arbitral)
- Performance sociale (Services aux clubs, développement des handballs, augmentation du nombre de licenciés)
- Performance organisationnelle (Digitalisation, formation)
- Performance territoriale (Choix de projet spécifique à développer)

On veut que tout le monde s'y retrouve et que personne n'y perde. Chacun porte le projet le plus pertinent possible pour réaliser les actions prévues. Nous sommes de toute façon en période de transition et qu'en 2022/2023 il faudra prévoir le CTI 2023.

Le COPIL Territorial sera le Conseil du Territoire. Des contacts seront pris avec la CTA et le Développement pour les actions à finaliser.

Proposons-nous dans un premier temps d'analyser l'ensemble des indicateurs de la note d'orientation pour les répartir entre « Missions Ligue » et « missions Comités », ce qui nous permettra d'établir des % de répartition.

A chacun, ensuite, de rentrer dans le détail de ses actions en lien avec les objectifs pour s'engager sur le Contrat en présentant des justificatifs réalisés.

Il est prévu de se retrouver en visio le jeudi 20/01/22 à partir de 19h00 pour préciser les actions et quantifier les montants par structure.

| Objectifs                                                          | Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                          |                |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Performer sportivement</b>                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                          |                |
| Obj1 : Déployer le dispositif des pôles espoirs dans le territoire | Présence d'un pôle espoir masculin<br>Présence d'un pôle espoirs féminin<br>Nombre de sites de pôle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Ligue<br>Ligue<br>Ligue                                  |                |
| Obj 2 : Déployer une détection optimisée                           | Participations aux IP<br>Participations aux II<br>Participation aux IC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Ligue<br>Ligue<br>Comités                                |                |
| Obj 3 : Déployer le PPF Arbitrage                                  | 0,5 ETP professionnel avec mission de référent PPF arbitrage<br>Présence de RH (pro ou bénévole) identifiées et qualifiées sur le territoire (ligue, comités, clubs), dédiées à l'accompagnement des écoles d'arbitrage à raison de 10h/club                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Ligue<br><br>Ligue/Comités                               | 85%<br>Ligue   |
| <b>Indicateurs part modulable</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- détection à 100% des catégories d'âge inter-comités</li> <li>- analyse quantitative et qualitative des RH pôles</li> <li>- participation des athlètes issue du PPF territorial aux sélections nationales jeunes et des signatures de contrat professionnel</li> <li>- minimum 4 binômes, dont 2 féminins de moins 20 ans identifiés pour les ligues de moins de ... licenciés</li> <li>- minimum 6 binômes, dont 3 féminins de moins 20 ans identifiés pour les ligues de plus de ... licenciés</li> <li>- Structure (pôle spécifique arbitrage ou intégration de 4 à 6 JA dans les pôles – programme : stages / suivis.... A réfléchir</li> <li>- nombre de joueurs /joueuses en structure territoriale (pôle d'accession F et M) qui ont un grade JA /JAJ</li> </ul> | Comités<br>Ligue<br>Ligue<br><br>Ligue<br>Ligue<br>Ligue | 15%<br>Comités |

Voir tableau ci-dessous :

| <b>Performer socialement</b>                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                    |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------|
| Obj 1 : Elargir les compétences des dirigeants et encourager l'engagement associatif                                               | Nb de jeunes encadrants de moins de 30 ans ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Ligue/Comités                                      | 30%<br>Ligue<br><br>70%<br>Comités |
| Obj 2 : Lutter contre toutes formes de déviances et de violences dans le handball                                                  | taux d'attestations d'honorabilité / total de licences des adultes<br>Nb de temps de sensibilisation organisés par le territoire                                                                                                                                                                                                             | Ligue/Comités<br>Ligue/Comités                     |                                    |
| Obj 3 : Encourager l'accès à une pratique sportive inclusive en phase avec les attentes de notre société dans tous les territoires | Augmentation des licences hand ensemble<br>Ligue/Comités<br>Augmentation des licences hand-fit<br>Ligue/Comités<br>Appréciation de la pratique du hand à 4<br>Ligue/Comités<br>Appréciation de la pratique du beach<br>Ligue/Comités<br>Augmentation des licenciés baby-hand<br>Comités<br>Augmentation des licenciés 12 – 18 ans<br>Comités | Ligue/Comités                                      |                                    |
| Obj 4 : Aider les clubs à devenir une cellule de progrès social au sein de leur environnement                                      | nombre de clubs labellisés FFHandball (nouveau label)                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Comités                                            |                                    |
| Obj 5 : Favoriser l'engagement citoyen et l'insertion professionnelle des jeunes.                                                  | Nombre de jeunes en missions de service civique au sein des structures du territoire<br>nombre de clubs du territoire proposant des missions d'intérêt général pour les jeunes engagés dans le dispositif du Service National Universel                                                                                                      | Ligue/Comités<br><br>Ligue<br>mais en<br>démarrage |                                    |
| Obj 6 : Renforcer la place du handball au sein de l'école et assurer la continuité éducative entre le milieu scolaire et le club ; | nombre de clubs en convention avec le milieu scolaire et leur collectivité territoriale pour intervenir (en temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire)                                                                                                                                                                                 | Comités                                            |                                    |
| <b>Indicateurs part modulable</b>                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du nombre total de licences toutes catégories de licences confondues</li> <li>- L'indice de maillage territorial (évolution du nb de licenciés/communes).</li> </ul>                                                                                                                      | Clubs/Comités/Ligue<br>Comités/Clubs               |                                    |

| <b>Performer organisationnellement</b> |  |  |  |
|----------------------------------------|--|--|--|
|----------------------------------------|--|--|--|



Obj 2 : Implanter des terrains de hand à 4 extérieurs en relation avec un projet de club

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|